



INSTITUT UNIVERSITAIRE  
DE CARDIOLOGIE  
ET DE PNEUMOLOGIE  
DE QUÉBEC

AFFILIÉ À  UNIVERSITÉ  
LAVAL

# **Plan d'action à l'égard des personnes handicapées**

24 avril 2019

*Direction de la qualité, de l'évaluation et de l'éthique*

Version présentée au conseil d'administration le 7 mai 2019

## TABLE DES MATIÈRES

1.	RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE LOI .....	3
2.	INTRODUCTION.....	3
3.	PRÉSENTATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL.....	4
	3.1. Mission.....	4
	3.2. Valeurs .....	4
	3.3. Vision .....	4
	3.4. Clientèle.....	4
4.	ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION À RÉDUIRE LES OBSTACLES .....	5
5.	COMITÉ DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES.....	5
	5.1. Responsable du plan d'action.....	5
	5.2. Comité responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées .....	6
6.	BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019.....	6
	0.1. Expérience vécue en contexte de prestation de soins et de services .....	6
	0.2. Expérience vécue par la conjointe d'un usager dans un contexte de prestation de soins et de services .....	6
7.	REDDITION DE COMPTE GOUVERNEMENTALE.....	7
	0.1. Accès à l'égalité en emploi .....	7
	0.2. Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées ....	7
	0.3. Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées	7
	0.4. Politique gouvernementale <i>À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.</i>	7
8.	IDENTIFICATION DES OBSTACLES PRIORISÉS ET DES MESURES RETENUES POUR LES ANNÉES 2019-2021.....	8
9.	PLAN D'ACTION 2019-2021 .....	8
	9.1. Adoption .....	8
	9.2. Diffusion .....	8
	9.3. Mise en œuvre .....	8
10.	COORDONNÉES POUR JOINDRE LA RESPONSABLE DU DOSSIER À L'INSTITUT.....	8
	<b>ANNEXE 1 – BILAN 2018-2019 .....</b>	<b>9</b>
	<b>ANNEXE 2 – PLAN D'ACTION 2019-2021 .....</b>	<b>15</b>

## 1. RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE LOI

Le gouvernement du Québec a adopté en 1978 la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées afin de permettre leur intégration sociale. Une refonte majeure de la loi a été adoptée en 2004. Elle s'intitule désormais « Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale ».

Cette loi s'applique à tous les ministères, aux organismes publics et aux municipalités. Elle prévoit que toutes les entités visées élaborent un plan d'action annuel favorisant l'intégration des personnes handicapées dans les sphères scolaire, professionnelle et sociale.

En complément essentiel à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, le gouvernement du Québec se dotait, en juin 2009, d'une politique gouvernementale afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées : *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*. Il s'agit d'un important cadre de référence afin d'orienter les efforts à l'égard de ces personnes.

À l'automne 2016, l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval (Institut) a procédé au diagnostic des initiatives mises en œuvre pour réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées quant à leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

## 2. INTRODUCTION

L'Institut est fier de présenter son bilan des activités 2018-2019 et son troisième plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour les années 2019 à 2021. Le plan d'action vise à faire connaître à l'ensemble des intervenants les obligations légales quant à l'intégration des personnes handicapées dans les trois champs d'activités et à préciser les initiatives qui seront mises en œuvre tout au long de cette période. Il vise également à poursuivre la sensibilisation des intervenants aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées.

Dans ce document, les abréviations et acronymes ci-après énumérés sont utilisés.

CIUSSSCN Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

CD Comité de direction

CVQ Comité de vigilance et de la qualité

CU Comité des usagers

CA Conseil d'administration

CII Conseil des infirmières et des infirmiers

CM Conseil multidisciplinaire

DEAU Direction de l'enseignement et des affaires universitaires

DQÉÉ Direction de la qualité, de l'évaluation et de l'éthique

DRFL Direction des ressources financières et de la logistique

DRHCAJ Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

DSM	Direction des services multidisciplinaires
DSP	Direction des services professionnels
DST	Direction des services techniques
DSI	Direction des soins infirmiers
DG	Direction générale
Institut	Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval

### 3. PRÉSENTATION DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE CARDIOLOGIE ET DE PNEUMOLOGIE DE QUÉBEC – UNIVERSITÉ LAVAL

L'Institut est le seul établissement de santé canadien à offrir sous un même toit des soins et des services ultraspécialisés en cardiologie, en pneumologie et en obésité. Ce sont près de 3 000 employés, médecins, professionnels, chercheurs, gestionnaires et bénévoles qui y travaillent.

#### 3.1. Mission

La mission de l'Institut se distingue par :

- Ses soins et ses services spécialisés et ultraspécialisés;
- Ses soins et ses services complémentaires en gériatrie, en soins palliatifs, en médecine interne ainsi que dans plusieurs autres spécialités;
- Son expertise et ses interventions en prévention et en réadaptation;
- Son urgence de soins spécialisés et de soins généraux;
- La recherche clinique et fondamentale en parfaite harmonie avec ses domaines d'expertise clinique;
- Ses activités d'enseignement pour la formation de la relève et le transfert du savoir;
- Sa contribution en évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé.

#### 3.2. Valeurs

L'Institut promeut le respect, la reconnaissance, la responsabilisation, la collaboration et le partenariat dans les différents secteurs d'activités.

#### 3.3. Vision

Institut universitaire de renommée internationale, il est un chef de file qui se distingue par son expertise et ses innovations.

#### 3.4. Clientèle

L'établissement est un centre hospitalier universitaire suprarégional dont le bassin de desserte de la clientèle s'élève à plus de deux millions d'habitants, soit environ 30 % de la population du Québec. Près de 50 % des usagers proviennent de l'extérieur de la région de la Capitale-Nationale, notamment des régions de Chaudière-Appalaches, de la Mauricie, du Centre-du-Québec, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du

Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. De plus, certaines clientèles du nord du Nouveau-Brunswick sont également accueillies à l'Institut.

Par ailleurs, la clientèle hospitalisée et celle des cliniques ambulatoires reçoivent des soins et des services en cardiologie, en pneumologie et en chirurgie de l'obésité. De plus, les usagers reçoivent des soins offerts par les cliniques spécialisées, dont celles des services dentaires curatifs et de médecine interne.

Plus du tiers de la clientèle hospitalisée à l'Institut est âgée de plus de 75 ans et présente bien souvent des handicaps permanents liés à la mobilité et à l'audition. L'approche adaptée à la personne âgée mise en place à l'Institut au cours des dernières années a permis la mise en œuvre de mesures facilitant les déplacements et la communication ainsi que la diminution des risques pour les usagers.

#### 4. ENGAGEMENT DE L'ORGANISATION À RÉDUIRE LES OBSTACLES

L'Institut a pour objectif de promouvoir l'excellence ainsi que de répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle. Cet objectif se traduit par la mise en place de processus d'amélioration continue basés notamment sur :

- Des enquêtes de satisfaction auprès des usagers;
- Des suggestions apportées par le comité des usagers;
- Des évaluations de l'expérience des usagers;
- Les besoins et les commentaires exprimés par les usagers, le personnel et les médecins;
- Le traitement des plaintes;
- Les recommandations des différents conseils professionnels.

L'Institut s'engage à mettre en œuvre des initiatives afin de favoriser l'intégration des personnes handicapées, tant pour le volet scolaire, que professionnel et social. Avec le soutien de l'ensemble des directions, l'intégration des personnes handicapées dans les activités de l'Institut sera au préalable axée sur une sensibilisation aux réalités que vivent les personnes handicapées en milieu hospitalier, aussi bien lors d'une prestation de soins ou de services que lors d'un stage ou dans le cadre de leur travail.

De plus, toutes les rénovations ou les constructions prévues tiendront compte des accommodements requis pour faciliter et sécuriser les déplacements de même que pour améliorer le confort des personnes handicapées.

L'Institut s'engage à poursuivre l'amélioration des services offerts aux usagers handicapés en considérant leurs besoins.

#### 5. COMITÉ DE TRAVAIL RESPONSABLE DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

##### 5.1. Responsable du plan d'action

La DQÉÉ de l'Institut est responsable du dossier. Jusqu'à son départ, M. Guy Rossignol a agi à titre de responsable du fonctionnement du comité de travail.

## 5.2. Comité responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Ce comité est composé de représentants provenant des différentes directions de l'Institut et le tableau ci-dessous présente sa composition.

Nom	Direction	Titre
*Guy <b>Rossignol</b>	DQÉÉ	Conseiller à la qualité et à la gestion des risques
Pierre <b>Pelletier</b>	DST	Chef du Service de la planification des projets de construction et de réaménagement
Joss <b>Hawey</b>	DRFL	Agent de gestion financière, représentant des personnes handicapées
*Danielle <b>Roy</b>	DSM	Chef du Service de réadaptation, service social et du pavillon de prévention des maladies cardiaques
Isabelle <b>Decournaud</b>	DRHCAJ	Agente de la gestion du personnel
Joël <b>Clément</b>	DRHCAJ	Adjoint à la directrice – Responsable des communications et des relations médias
*Isabelle <b>Poirier</b>	DSP	Adjointe au directeur des services professionnels, affaires médicales
*Lucie <b>Paquet</b>	DG	Commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services
Maryse <b>Carpentier</b>	DSI	Conseillère en soins infirmiers – Secteur clinique
Mylène <b>Lebrun-Paré</b>	DEAU	Adjointe au directeur de l'enseignement et des affaires universitaires

\* Représentants ayant quitté en cours d'année ou qui seront remplacés pour la prochaine année

Le comité s'est réuni à cinq occasions au cours de l'année 2018-2019. Lors des rencontres, il a planifié les activités prévues au plan d'action 2018-2019 et il a procédé au suivi de la mise en œuvre des initiatives prévues. De plus, le comité a élaboré le plan d'action 2019-2021.

## 6. BILAN DES MESURES PRISES AU COURS DE L'ANNÉE 2018-2019

Le tableau de l'annexe 1 fait état du suivi des initiatives proposées au plan d'action 2018-2019.

De plus, l'Institut a procédé aux accommodements suivants :

### 6.1. Expérience vécue en contexte de prestation de soins et de services

Une personne sourde et muette est arrivée en salle de réanimation à l'urgence. L'usagère a été assistée en langage des signes par un membre du personnel, lors de son séjour à l'urgence ainsi qu'aux soins intensifs, le temps qu'une personne de son entourage puisse être disponible.

### 6.2. Expérience vécue par la conjointe d'un usager dans un contexte de prestation de soins et de services

La conjointe sourde et muette d'un usager hospitalisé aux soins intensifs a été accompagnée par un membre du personnel de l'Institut lorsque la condition clinique de l'usager qui servait d'interprète s'est détériorée. Le couple provenait de l'extérieur de la région; il était donc impossible d'avoir accès rapidement à un membre de la famille pour répondre au besoin.

Pour faire suite à ces situations, des démarches ont été entreprises au sein de l'organisation pour avoir accès à une banque d'interprètes en langage des signes.

## 7. REDDITION DE COMPTE GOUVERNEMENTALE

### 7.1. Accès à l'égalité en emploi

L'Institut a aboli le questionnaire préemploi de santé. Dans tout le processus de recrutement et dans tous les affichages, il est mentionné que :

*« L'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite toutes les personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées. »*

### 7.2. Accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Plaintes et mesures d'accommodement

La commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services de l'Institut a reçu deux plaintes formulées par des personnes handicapées au cours de l'année 2018-2019.

La première plainte concernait la disponibilité et le nombre de stationnements pour les personnes handicapées. Le nombre d'espaces de stationnement a été majoré à 24. Il est à noter qu'il y a six places disponibles dans le stationnement souterrain.

- ✓ Ajout de cinq places en façade pour un total de onze,
- ✓ Ajout de trois places à l'urgence pour un total de sept.

La seconde plainte faisait référence à la disponibilité d'au moins un fauteuil roulant pour personne obèse à l'entrée de l'urgence ainsi qu'à l'entrée principale. La situation a été corrigée et des fauteuils sont maintenant disponibles.

### 7.3. Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

Actuellement, quatorze personnes à l'emploi de l'Institut ont déclaré un handicap au moment de leur embauche lors de la complétion du questionnaire visé par le programme d'accès à l'égalité en emploi et sur l'équité en matière d'emploi.

En 2018-2019, dix employés ont développé des handicaps permanents. Certains accommodements ont été effectués et certaines actions sont encore en réalisation pour maintenir ces personnes à l'emploi, notamment en modifiant leur titre d'emploi, leurs fonctions ou en transférant leur poste à un autre département.

L'Institut a accueilli près de 2 250 stagiaires en 2018-2019. Un projet pilote visant l'intégration des personnes handicapées a permis de recevoir une personne se déplaçant en fauteuil roulant.

### 7.4. Politique gouvernementale *À part entière* : pour un véritable exercice du droit à l'égalité

L'Institut s'engage à promouvoir et à mettre en œuvre les fondements de la politique *À part entière* : pour un véritable exercice du droit à l'égalité.

## 8. IDENTIFICATION DES OBSTACLES PRIORISÉS ET DES MESURES RETENUES POUR LES ANNÉES 2019-2021

Le comité de travail a élaboré un plan d'action qui priorisera les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, tant sous l'aspect environnemental que social (Annexe 2).

## 9. PLAN D'ACTION 2019-2021

### 9.1. Adoption

Le plan d'action 2019-2021 a été préparé par le comité de travail responsable du dossier. Il sera soumis au comité de vigilance et de la qualité pour acceptation le 30 avril 2019 et au conseil d'administration pour adoption le 7 mai 2019.

### 9.2. Diffusion

Le plan de communication prévoit plusieurs présentations, notamment aux gestionnaires, aux conseils professionnels et au comité des usagers.

Finalement, le plan d'action sera déposé sur les sites intranet et Internet de l'Institut.

### 9.3. Mise en œuvre

Le suivi de la mise en œuvre des mesures incluses au plan d'action est sous la responsabilité de la DQÉÉ. Chaque membre du comité de travail est responsable pour sa direction de faire rapport audit comité de l'avancement de la mise en œuvre des mesures retenues. Le responsable du comité fait par la suite un suivi aux instances en présentant un bilan annuel d'activités qui sera annexé au plan d'action.

## 10. COORDONNÉES POUR JOINDRE LA RESPONSABLE DU DOSSIER À L'INSTITUT

### **Valérie Langlois**

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval  
2725, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4G5  
418 656-8711, poste 5786  
valerie.langlois.iucpq@ssss.gouv.qc.ca



## ANNEXE 1 – BILAN 2018-2019

OBSTACLE PRIORISÉ	OBJECTIF	INITIATIVE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Méconnaissance des réalités que vivent les personnes handicapées	Sensibiliser le personnel de l'Institut aux réalités que vivent les personnes handicapées	Informar les gestionnaires et le personnel de l'Institut des obstacles rencontrés par les personnes handicapées au cours d'une prestation de soins ou de services	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une conférence sur les problématiques vécues au quotidien par les personnes handicapées lors d'une prestation de soins ou de services</li> <li>- Présentation vidéo de la conférence disponible sur l'intranet</li> <li>- Bilan annuel d'activités du comité de travail diffusé (Bulletin L'Institut, L'Express, caucus)</li> </ul>	Partiellement réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan annuel d'activités du comité diffusé sur l'intranet, l'Internet et dans le rapport annuel de gestion de l'Institut</li> </ul>	DQÉÉ et comité de travail
		Tenir une activité durant la semaine québécoise des personnes handicapées	Une activité réalisée	Réalisé	Semaine québécoise des personnes handicapées en juin 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activité réalisée le 23 septembre 2018</li> <li>• Partie de « goalball » intégrée aux olympiades du centenaire de l'Institut</li> <li>• Une soixantaine de personnes ont participé, activité très appréciée</li> </ul>	Comité de travail

OBSTACLE PRIORISÉ	OBJECTIF	INITIATIVE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Méconnaissance des réalités que vivent les personnes handicapées	Sensibiliser le personnel de l'Institut aux réalités que vivent les personnes handicapées	Diffuser le plan d'action 2018-2019 au sein de l'établissement	Plan d'action présenté au CU, CVQ, CM, CII, syndicats, unités de soins et services	Partiellement réalisé	2019-06-30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du plan d'action aux groupes suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>CU : 3 avril 2018</li> <li>CVQ : 5 mars 2018</li> <li>CD : 29 mars 2018</li> <li>CA : 8 mai 2018</li> </ul> </li> <li>Diffusion du plan d'action sur l'intranet de l'Institut</li> </ul>	DQÉE
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les équipements publics de l'Institut	Faciliter l'utilisation des ascenseurs aux personnes souffrant d'un déficit visuel	Valider la possibilité d'inscrire les commandes des ascenseurs en braille et d'ajouter un indicateur vocal pour indiquer les étages	Commandes en braille et indicateur vocal ajoutés aux ascenseurs	Reporté	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plans et devis pour la modernisation des ascenseurs du pavillon C prévus en 2019-2020</li> <li>Modernisation des ascenseurs du pavillon Y lors d'une 2<sup>e</sup> phase en 2020-2021</li> </ul>	DST
	Faciliter l'accès aux commandes des machines à café situées à la cafétéria	Abaisser le comptoir où sont situées les machines à café de la cafétéria afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées	Comptoirs des machines à café à la cafétéria abaissés	Non réalisé  Sera inclus dans l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la CAPVISH	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivre l'initiative sur la mise en œuvre des recommandations du CAPVISH visant à réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées</li> </ul>	DST
Méconnaissance des personnes handicapées quant aux emplois disponibles à l'Institut	Favoriser l'embauche de personnes handicapées pour des emplois disponibles	Établir la liste des organismes responsables des personnes handicapées	Organismes responsables des personnes handicapées répertoriés	Réalisé	2018-09-30	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organismes répertoriés : <ul style="list-style-type: none"> <li>La Croisée</li> <li>ÉquiTravail</li> </ul> </li> </ul>	Comité de travail

OBSTACLE PRIORISÉ	OBJECTIF	INITIATIVE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Méconnaissance des personnes handicapées quant aux emplois disponibles à l'Institut	Favoriser l'embauche de personnes handicapées pour des emplois disponibles	Donner aux organismes responsables des personnes handicapées les liens où sont affichés les postes disponibles à l'Institut	Transmission des liens aux organismes responsables des personnes handicapées	En réalisation	2018-10-01	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des coordonnées des organismes responsables des personnes handicapées à la DRHCAJ</li> <li>Contact sera réalisé auprès des organismes répertoriés, échéancier ciblé pour l'été 2019</li> </ul>	DRHCAJ
Méconnaissance des personnes handicapées quant aux stages d'étude disponibles à l'Institut	Favoriser l'accès aux stages d'étude au sein de l'Institut	Actualiser la procédure relative à la mission de l'enseignement afin d'incorporer les éléments relatifs à l'accueil des personnes handicapées	Procédure actualisée	En réalisation	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédure en actualisation, échéancier ciblé pour l'été 2019</li> </ul>	DEAU
		Donner aux organismes responsables des personnes handicapées la liste des stages disponibles à l'Institut	Liste des stages disponibles transmise aux organismes responsables des personnes handicapées	Réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>La DQÉÉ a fourni la liste des organismes répertoriés à la DEAU : <ul style="list-style-type: none"> <li>La Croisée</li> <li>ÉquiTravail</li> </ul> </li> </ul>	DEAU
Difficulté de communication entre les membres du personnel et les personnes handicapées	Favoriser l'accès à des services de traduction en braille et en langage des signes	Rendre disponibles au personnel les coordonnées des interprètes en langage braille ou des signes	Liste des interprètes en langage des signes transmise au personnel	Partiellement réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat de « Pocket Talker » par unité de soins</li> <li>Actions à venir <ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouter dans l'intranet à la section « Interprétariat » de l'onglet « Clinique » le nom de l'organisme responsable de fournir le service en langue des signes du Québec</li> <li>Diffusion auprès des équipes du lien où retrouver les coordonnées de l'organisme</li> </ul> </li> </ul>	DSP

OBSTACLE PRIORISÉ	OBJECTIF	INITIATIVE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Difficulté pour les personnes handicapées à obtenir des outils d'enseignement adaptés à leur condition	Favoriser l'accès aux documents de l'Institut pour les personnes handicapées	Identifier un point de chute pour les demandes d'accès aux documents de l'Institut par les personnes handicapées	Point de chute des demandes d'accès aux documents identifiés	Réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le point de chute identifié pour les demandes de traduction en braille est la bibliothèque</li> <li>Aucune demande reçue en 2018-2019</li> </ul>	DEAU
		Fournir aux personnes handicapées les documents demandés en fonction des critères convenus	Accès aux documents demandés adaptés	En continu	En continu	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune demande reçue en 2018-2019</li> </ul>	Toutes les directions
Difficulté d'accès des personnes handicapées au marché du travail	Mettre en place un plateau de travail à l'Institut afin d'intégrer des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle ou atteintes de troubles du spectre de l'autisme	Établir les modalités de mise en œuvre d'un plateau de travail au sein des secteurs administratifs	Modalités établies	En réalisation	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des tâches transmise au responsable du programme CIUSSSCN</li> <li>Rencontre à prévoir avec les responsables du CIUSSSCN pour la mise en place de plateaux de travail</li> <li>Revoir avec les syndicats la liste des tâches ciblées pour le plateau de travail</li> </ul>	Comité de travail
		Élaborer un plan de communication relatif à l'implantation d'un plateau de travail	Plan de communication élaboré <ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre avec les syndicats concernés</li> <li>Rencontre avec le personnel des secteurs concernés</li> <li>Publication de l'implantation d'un plateau de travail dans le bulletin L'Institut et dans L'Express</li> </ul>	Non réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sera combiné aux modalités de mise en œuvre d'un plateau de travail prévue au plan d'action 2019-2021</li> </ul>	DRHCAJ et comité de travail

OBSTACLE PRIORISÉ	OBJECTIF	INITIATIVE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Difficulté d'accès des personnes handicapées au marché du travail	Mettre en place un plateau de travail au sein de l'Institut afin d'intégrer des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle ou atteintes de troubles du spectre de l'autisme	Débuter les activités du plateau de travail dans les secteurs administratifs	Plateau de travail mis en œuvre	Reporté	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nomination d'un intervenant du CIUSSSCN pour la prise en charge du plateau de travail</li> </ul>	Comité de travail et directions concernées
Absence de tribune pour permettre aux personnes handicapées de faire connaître les obstacles qu'elles rencontrent quotidiennement	Donner la parole aux personnes handicapées afin de mettre en évidence les obstacles qu'elles rencontrent à l'Institut	Mise en œuvre des groupes de discussion sur les réalités que vivent les personnes handicapées	Groupes de discussion de personnes handicapées tenus	Non réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reporter cet objectif dans un plan d'action ultérieur, à définir</li> </ul>	Comité de travail
			Synthèse des obstacles soulevés préparée et mesures d'amélioration proposées	Non réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reporter cet objectif dans un plan d'action ultérieur, à définir</li> </ul>	Comité de travail
		Modifier la composition du comité de travail en intégrant une personne handicapée ou un proche aidant	Une personne handicapée ou un proche aidant membre du comité de travail	Réalisé	2018-09-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>En cours d'année, inclusion d'un employé de l'Institut vivant un handicap au comité responsable du plan d'action à l'égard des personnes handicapées</li> </ul>	Comité de travail
Difficulté d'accès des personnes handicapées aux secteurs, aux locaux et aux services de l'Institut	Réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées dans la trajectoire d'oncologie pulmonaire	Poursuivre la mise en œuvre des recommandations du CAPVISH émises à la suite de la visite du 22 septembre 2017	Recommandations du CAPVISH mises en œuvre	En réalisation	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise à jour des mesures implantées transmises au CAPVISH en décembre 2018</li> <li>Compléter l'analyse et la mise à jour des mesures</li> </ul>	DST
	Procéder à un diagnostic des obstacles rencontrés dans une trajectoire de soins à l'Institut	Inviter le CAPVISH à procéder à une visite des secteurs d'une trajectoire de soins de l'Institut	Une visite du CAPVISH effectuée	Non réalisé	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre la mise en œuvre des recommandations du CAPVISH émises à la suite de la visite du 22 septembre 2017 avant de passer à une autre trajectoire</li> </ul>	Comité de travail

OBSTACLE PRIORISÉ	OBJECTIF	INITIATIVE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Difficulté rencontrée par les personnes handicapées pour accéder aux services dispensés au pavillon Y, notamment au Service des archives et au laboratoire régional des troubles respiratoires du sommeil	Faciliter l'accès aux personnes handicapées au pavillon Y	Déterminer les options possibles de réduire les obstacles pour les personnes handicapées qui doivent avoir accès au pavillon Y	Solutions envisagées pour réduire les obstacles pour les personnes handicapées qui doivent avoir accès au pavillon Y transmises aux directions concernées	En réalisation	2019-03-31	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussions en cours pour cibler les actions à mettre en place afin de réduire les obstacles environnementaux</li> <li>• Audits à réaliser pour déterminer les besoins à combler</li> <li>• Logistique des actions retenues à élaborer</li> </ul>	Comité de travail

## ANNEXE 2 – PLAN D’ACTION 2019-2021

Considérant le nombre important d’objectifs ciblés pour l’année 2018-2019 et la capacité de réalisation limitée du comité responsable, un exercice de priorisation a été réalisé afin de reporter un nombre restreint d’objectifs dans un plan d’action s’échelonnant sur deux années. Il est à noter que les objectifs qui ne sont pas reconduits sont néanmoins conservés afin qu’ils puissent être réintégrés ultérieurement. Certaines mesures pourront être également suivies par le biais de la section *Bilan des mesures prises en cours d’année* (section 6).

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	INDICATEUR	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Méconnaissance des réalités que vivent les personnes handicapées	Sensibiliser le personnel de l’Institut aux réalités que vivent les personnes handicapées	Diffuser le plan d’action 2018-2019 au sein de l’établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan d’action présenté au comité de direction, CU, CVQ, CM, CII, syndicats, unités de soins et services</li> <li>Bilan annuel des activités du comité de travail diffusé (bulletin L’Institut, L’Express)</li> </ul>	En continu		DQÉE
		Tenir une activité de sensibilisation durant une ou l’autre des évènements suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Semaine québécoise des personnes handicapées</li> <li>Journée internationale des personnes handicapées</li> </ul>	Une activité réalisée en cours d’année	2020-03-31		Comité responsable de l’intégration des personnes handicapées
Difficulté de communication entre les membres du personnel et les personnes handicapées	Favoriser l’accès à des services de traduction en braille et en langage des signes	Rendre disponibles au personnel les coordonnées des interprètes en langage braille ou des signes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouter dans l’intranet à la section « Interprétariat » de l’onglet « Clinique » le nom de l’organisme responsable de fournir le service en langue des signes du Québec</li> <li>Diffusion auprès des équipes du lien où retrouver les coordonnées de l’organisme</li> </ul>	2020-03-31		DSP

OBSTACLE	OBJECTIF VISÉ	MESURE RETENUE	INDICATEUR	ÉCHÉANCIER	ATTEINTE DE LA CIBLE	DIRECTION RESPONSABLE
Difficulté d'accès des personnes handicapées au marché du travail	Mettre en place un plateau de travail à l'Institut afin d'intégrer des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle ou atteintes de troubles du spectre de l'autisme	Établir les modalités de mise en œuvre d'un plateau de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des tâches ciblées et validées avec les syndicats et les responsables du CIUSSSCN pour la mise en place de plateaux de travail</li> <li>Plan de communication élaboré</li> </ul>	2020-03-31		DRHCAJ
		Débuter les activités du plateau de travail dans les secteurs administratifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Directions intéressées par le projet</li> <li>Publication des étapes de l'implantation d'un plateau de travail dans le bulletin L'Institut et dans L'Express</li> <li>Mise en œuvre du plateau de travail</li> </ul>	2021-03-31		Selon la ou les directions ciblées (à déterminer)
Difficulté d'accès des personnes handicapées aux secteurs, aux locaux et aux services de l'Institut	Réduire les obstacles vécus par les personnes handicapées dans la trajectoire d'oncologie pulmonaire	Poursuivre la mise en œuvre des recommandations du CAPVISH émises à la suite de la visite du 22 septembre 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et mise à jour des mesures complétées</li> <li>Information transmise au CAPVISH</li> </ul>	2020-03-31		DST
Difficulté rencontrée par les personnes handicapées pour accéder aux services dispensés au pavillon Y en ayant recours au tunnel	Faciliter l'accès lorsque le tunnel est le chemin à emprunter	Analyser les options possibles de réduire les obstacles pour les personnes handicapées qui doivent se déplacer dans le tunnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portrait de la situation actuelle réalisé</li> <li>Démarche d'approche solution réalisée</li> <li>Logistique de la mise en place des solutions retenues déterminée</li> </ul>	2020-03-31		Comité responsable de l'intégration des personnes handicapées
Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les équipements publics de l'Institut	Faciliter l'utilisation des ascenseurs aux personnes souffrant d'un déficit visuel	Moderniser les ascenseurs à l'aide de commandes en braille et ajouter un indicateur vocal pour indiquer les étages	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commandes en braille et indicateur vocal ajoutés aux ascenseurs du pavillon C en 2019-2020</li> <li>Commandes en braille et indicateur vocal ajoutés aux ascenseurs du pavillon Y en 2020-2021</li> </ul>	2021-03-31		DST